

DECLARATION SNU TEFI POLE EMPLOI CCE 10 MAI 2017

Ce CCE est convoqué deux jours après l'élection présidentielle ayant désigné Emmanuel Macron Président de la République française.

La FSU et le SNU TEFI-PE ont appelé à faire barrage au Front National massivement entre les deux tours de ce scrutin. Selon l'enquête IPSOS réalisée le 07 Mai 2017, avec 66 % des suffrages exprimés, M MACRON réalise le deuxième meilleur score de tous les présidents élus.

En revanche on atteint le deuxième record de la Ve République, avec 25 % d'abstention soit 12 millions d'électeurs. Si l'on ajoute les bulletins blancs et nuls (4 millions) au nombre des abstentionnistes, ce sont 16 millions d'électeurs au final qui n'ont pas exprimé un choix ou qui ne sont pas allés voter, soit 33% des électeurs.

Ces éléments nécessaires étant posés, le SNU POLE EMPLOI souhaite attirer votre attention, M le Directeur Général, sur l'avenir de notre institution, celui de ses missions mais aussi celui de ses personnels et de ses usagers.

Sur l'avenir de notre institution et celui du SPE :

Au Ministère du Travail, nos collègues inspecteurs appellent à la mobilisation des personnels par la grève dès le 16 Mai pour contrer la baisse massive des effectifs, qui pour la première fois de son histoire, verront leur nombre tomber sous la barre des 10 000 inspecteurs dans notre pays. De plus, comme à PE, une inquiétude forte pèse sur la gouvernance des services emploi déconcentrés du ministère, avec un fort risque là encore de régionalisation.

Dans les Missions Locales, les salarié-e-s sont aussi très inquiets de leur avenir et en particulier de leurs missions qui semblent se concentrer vers des objectifs uniques de « placement » des jeunes dans l'emploi négligeant tout ou partie de l'accompagnement social qui est pourtant l'une des missions pleines et entières de ces structures partenaires.

A PE, nous sommes exposés à un fort risque de régionalisation voire de mise en concurrence de tout ou partie de nos missions relatives à l'accompagnement et à l'orientation des demandeurs d'emploi. Où allons-nous désormais ? Vous savez notre position constante sur ce sujet : pour le SNU TEFI-PE, les politiques publiques de lutte contre le chômage et de développement de l'emploi et du travail doivent d'abord être définies et conduites nationalement, sans se priver de complémentarités territoriales quand elles garantissent plus de services publics et plus d'égalité territoriale pour les usagers.

Malgré les certitudes affichées, le bilan à mi-parcours de la convention tripartite en vigueur, déclinée opérationnellement à travers PE 2015 et PE 2020, ne semble pas répondre aux attendus et aux exigences sociales que nous vous avons pourtant rappelés en son temps.

Par exemple, l'ODS segmentée à travers trois typologies d'accompagnement n'a pas permis de mieux accompagner les demandeurs d'emploi à ce stade et tout particulièrement ceux en ayant le plus besoin (selon votre définition donnée à l'occasion d'une de vos rares interventions au sein du CCE dans les 5 dernières années).

Pendant ce temps, les chiffres publiés par nos services et la DARES en fin de mois dernier laissent malheureusement apparaître une situation très grave sur le front du chômage. Notre pays connaît un taux d'inscrits toujours très élevé et rarement atteint dans l'histoire. Le SNU est particulièrement inquiet de la situation que traversent les chômeurs de longue durée. Rappelons que dans cette situation les jeunes et les plus de 50 ans sont fortement touchés. Que dire de l'explosion du nombre d'inscrits en catégorie B et C ? Cela témoigne de l'évidente précarité de l'emploi offert aux chômeurs dans notre pays, en particulier aux femmes. Le SNU TEFI PE ne peut se satisfaire de cette situation et souhaite une nouvelle ambition pour notre institution à travers une offre de services utile socialement et économiquement, tournée vers une logique de personnalisation et d'égalité de traitement. Cela passe notamment par la négociation d'un avenant à l'actuelle convention tripartite, qui prévoit une clause de revoyure. Nous vous demandons d'user de ce droit et de négocier une nouvelle donne favorable à nos missions et à nos usagers.

Le droit ou plutôt les droits des chômeurs doivent être garantis, amplifiés et sécurisés. Le SNU TEFI-PE n'acceptera pas que PE devienne le bras armé d'un Président qui place comme mesure prioritaire pour lutter contre le chômage : l'intensification et la massification du contrôle des chômeurs par les agent-e-s de PE.

Nous dénonçons une nouvelle fois ce projet confirmé par les échos du 09/05 reprenant un article du 7 Mars indiquant « le contrôle des chômeurs sera renforcé par ordonnance. La question des moyens humains, pour assurer cette politique, peut se résoudre par redéploiements internes au sein de PE, avec qui les contacts ont déjà été pris (...) ». Non informés sur ce sujet, nous attendons de votre part une explication de ces propos repris par ce quotidien et le détail des échanges et de vos interlocuteurs de l'époque et actuels sur ce sujet.

Nous vous rappelons que l'étude citée précédemment précise que 43 % des électeurs d'Emmanuel Macron ont voté pour exprimer leur « opposition à Marine Le Pen » ; 33% ont voté « pour le renouvellement qu'il représente », et seuls 16% « pour son programme ».

Il y a donc clairement dans le vote en faveur de M Macron une part importante de votes destinés à faire barrage au FN et non de vote d'adhésion à son programme.

Face aux projets libéraux promis par le nouveau Président et soutenus par seulement 16 % des électeurs dimanche, le SNU TEFI-PE appelle l'ensemble des organisations syndicales et les organisations de chômeurs à se rencontrer pour définir ensemble des actions à décider.

Paris, le 10 mai 2017

